

# ÉDUCATION À LA SANTE / PROMOTION DE LA SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Semestre 3

Code Apogée : **DBH2103M**

3 ECTS

18 heures de cours

**Master Santé Publique :**  
**Parcours M2 ASP Actions de Santé Publique**

Composante de gestion de l'UE :

Responsables de l'UE :

**DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE**

**Département de Biologie Humaine**

Sandie BERNARD

## Programme de l'enseignement :

L'éducation à la Santé a pour but de permettre l'émancipation de l'élève, non pas un conditionnement mais l'apprentissage de la liberté basé sur l'autonomie, l'esprit critique et la créativité. Elle représente une forme non disciplinaire ou a-disciplinaire de l'enseignement et relève de savoirs mixtes ou hybrides (Sciences Humaines et Sciences de la Nature) et complexes (irréductible à ses parties) mis au service d'une critique sociétale.

La conception actuelle de l'éducation à la Santé dans le système scolaire français en fait donc une composante de l'éducation de la personne et du citoyen (MEN, 1998) dans une perspective d'apprentissage de la liberté et du « vivre ensemble » (MEN, 2006), plutôt que d'intégration de préceptes normatifs.

C'est en tant que milieu de vie qui accueille les enfants et les adolescents français pendant plus d'une décennie et comme espace privilégié d'éducation, que le système éducatif contribue à l'amélioration de la Santé. Il agit sur plusieurs des déterminants de la Santé via trois domaines : l'environnement physique et social de l'École, le lien au système de soin et les apprentissages (St Léger, 2005).

La prise en compte de la santé et du bien-être relève de l'action quotidienne des adultes en charge de l'éducation des enfants au premier rang desquels les parents et les enseignants. Les experts, notamment ceux issus du secteur de la Santé, sont au service du projet éducatif porté par les parents et les enseignants.

**Objectifs pédagogiques :** Didactique et pédagogie. Analyse des situations pédagogiques en œuvre. Réflexion éthique et pédagogique.

**Thèmes abordés :** Seront abordés les représentations et pratiques des acteurs en éducation à la Santé, les enjeux de l'éducation à la Santé et de la promotion de la Santé et la démarche de projet en milieu scolaire.

## Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

Session 1 : Contrôle continu.

Session 2 : Pas de session 2.

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU) – FR 12/05/20

Vos enseignants dans cette UE : **S. BERNARD.**

Mutualisation de l'UE : Enseignement mutualisé avec les trois spécialités « Éducation et Promotion de la Santé » (cohabilitation LYON 1 et LYON 2), SS-RC Service de Santé et Recherche Clinique « Health Services and Clinical Research HS-CR» (habilitation LYON 1) et « Psychologie sociale de la santé » (habilitation LYON 2).